

C- Employeurs

1- Une pratique gagnante lors du recrutement

Plusieurs comités ont privilégié l'option de **l'interlocuteur unique**. C'est-à-dire, que les employeurs ont le nom d'un seul étudiant comme personne ressource (mais cela ne veut pas dire qu'il est le seul à assumer le mandat du contact avec les employeurs). Cette personne devra être facilement joignable, capable de répondre aux questions des employeurs et assurer des suivis rapides.

Préparation et liste de contacts : Très tôt dans l'organisation de votre activité, réfléchissez aux types de compagnies et d'employeurs que vous aimeriez inviter. Constituez une liste de contacts avec les noms des personnes clés et leurs coordonnées. Voici quelques pistes à suivre afin d'élaborer votre liste de contact :

- Votre ancien comité vous a sûrement laissé une liste de contacts de l'année précédente ce qui constitue un bon point de départ. Il y aura sans doute des mises à jour à effectuer, mais elle vous permettra de savoir quels employeurs sont fidèles à votre activité et donc peuvent souhaiter revenir. Vous pourriez les inviter en premier.
- Le Service des stages et du placement, par l'entremise de vos coordonnateurs de stage, peut aussi vous fournir une liste de contacts. De plus, durant la période estivale, plusieurs employeurs auront été informés par les coordonnateurs de stage, de la tenue de votre événement. Ainsi, certains employeurs ont peut-être déjà exprimé leur intérêt à participer à votre activité. Informez-vous.
 - Après votre événement, il serait bon que vous puissiez retourner une copie de votre liste de contacts à jour à votre coordonnateur au SSP. Cela permettra à tout le monde d'avoir une information à jour.
- Surveillez aussi les événements, les conférences, les journées carrières, il peut s'agir de moments privilégiés pour établir un premier contact avec des employeurs intéressants.
- Constituez une revue de presse afin d'identifier les entreprises en croissance ou ayant reçus de gros contrats. Regardez dans les revues spécialisées, les journaux et les revues d'affaire, etc.

- Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre département ou de vos professeurs pour savoir s'ils ont des contacts à vous communiquer.
 - Certains comités ont offert l'entrée gratuite aux professeurs qui avaient invité des employeurs.
- Faites du réseautage avec les nouveaux et anciens diplômés de Polytechnique et vous pouvez aussi utiliser le site de LinkedIn.com pour bonifier votre liste de contacts.